

SÉCHERESSE : POUR ÉVITER LA DISPARITION D'ESPÈCES EMBLÉMATIQUES DANS LE MORVAN, CHACUN PEU JOUER UN RÔLE !

La sécheresse extrême qui sévit cet été n'épargne pas le Morvan : **la baisse des débits de nos cours d'eau et l'assèchement des sols** atteignent des niveaux exceptionnels. **Cette situation inédite impacte dramatiquement la biodiversité ; des espèces emblématiques de notre territoire pourraient définitivement basculer vers l'extinction.**

Dans cette situation de crise, chaque petit geste compte et tous les usagers de l'eau peuvent jouer un rôle déterminant pour la survie de notre patrimoine naturel.

Des cours d'eau dramatiquement bas, voire en assec. Une température de l'eau qui ne descend plus au-dessous de 20°C et qui frôle les 30°C à l'aval des étangs. Un niveau d'eau à plus d'1 mètre de profondeur dans des tourbières normalement engorgées toute l'année... Autant de signaux observés de façon généralisée cet été dans le Morvan et qui mettent la biodiversité en danger.

La conséquence : de nombreuses espèces liées aux zones humides et aux cours d'eau ne trouvent plus les conditions vie dont elles ont besoin et se trouvent piégées, sans possibilité de se déplacer vers des milieux refuges, vouées à mourir.

Parmi ces espèces, certaines sont des emblèmes pour le Morvan. C'est le cas de la **Mulette perlière, une moule d'eau douce protégée** qui peut vivre 100 ans. Devenue rarissime en France, les seules populations bourguignonnes se maintiennent dans le Morvan. La baisse des débits a provoqué la mise hors d'eau d'une partie des individus. Avec l'autorisation des services de l'État, les agents du Parc ont procédé à une opération de sauvetage en déplaçant au plus près ceux qui étaient menacés. Une opération à risque qui n'est réalisée que si l'individu est en grave danger. **Les Écrevisses à pattes blanches** sont également en mauvaise posture dans les petits rus dont les sources se tarissent. **La Truite fario**, qui ne survit pas dans des eaux à plus de 20°C pendant plusieurs jours, a dû se déplacer vers l'aval, quand les obstacles à la continuité écologique ne l'en empêchaient pas.

Les restrictions d'usage de l'eau sont définies par les préfets de département avec **pour priorité de préserver l'alimentation en eau potable. Mais les efforts faits pour limiter la consommation d'eau favorisent aussi les milieux naturels**, car l'eau non consommée poursuit sa route vers les zones humides et les rivières. Dans le Morvan, cet effet est d'autant plus parlant que les captages sont situés au plus proche des habitants et **tout effort de limitation de la consommation a des effets bénéfiques directs sur le cours d'eau de la vallée la plus proche.** Dans la situation extrême que nous connaissons, la survie des espèces se joue à peu : tout prélèvement non autorisé peut condamner une population, mais chaque petit effort de réduction des consommations peut être déterminant pour maintenir les seuils viables. Ainsi, **au-delà du respect de la réglementation, tous les prélèvements non vitaux qui peuvent être reportés sont les bienvenus.**

2026 est définitivement une année climatique déterminante dont les conséquences sur la biodiversité seront à évaluer. Elle nous rappelle l'absolue nécessité de partager les ressources vitales avec le reste du vivant.

Contact Presse :

Christine DODELIN, PNR du Morvan, 03 86 78 79 19
christine.dodelin@parcdumorvan.org



Etiage sévère dans le Morvan



Mulette perlière en sursis